Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance

Objet : Gardiennage et sécurisation des structures du MASM par accord-cadre à bons de commande pendant une période de deux (2) ans.

Référence de l'AAO : S_DPAF_93169

Avis n° : ..003.. /S_DPAF_93169/MASM/PRMP/SP-PRMP du ..31/05/2024...

Identification de la procédure : AOON S_DPAF_93169

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance, publié sur le portail web des marchés publics le 23 avril 2024, version 1.

2. Le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance a obtenu dans le cadre de son budget des fonds du Budget national, afin de financer le Programme de pilotage et de soutien aux services, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif au gardiennage et à la sécurisation des structures du MASM par accord-cadre à bons de commande pendant une période de deux (2) ans par accord cadre à bon de commande pendant une période deux ans, S_DPAF_93169.

3. Le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services relatifs au gardiennage et à la sécurisation des structures du

MASM par accord-cadre à bons de commande pendant une période de deux (2) ans en deux (02) lots désignés comme suit :

N° du lot	Désignation du lot	Montant prévisionnel du lot en F CFA HT
Lot 1	Gardiennage et sécurisation des structures du MASM de la zone sud (Mono, Couffo, Atlantique, Littoral, Ouémé et Plateau) par accord cadre à bon de commande pendant une période deux ans.	156.246.492
Lot 2	Gardiennage et sécurisation des structures du MASM de la zone nord et centre (Borgou, Alibori, Atacora, Donga, Zou et Collines) par accord cadre à bon de commande pendant une période deux ans.	114.939.949

La procédure aboutira, par lot, à un accord-cadre mono-attributaire qui sera mise en œuvre par émission de bons de commande chaque année. Le renouvellement des bons de commandes est subordonné à la délivrance d'une attestation de satisfaction par l'autorité contractante. Les prix indiqués dans les bons de commandes doivent être conformes aux prix proposés dans l'offre du titulaire de l'accord-cadre.

Les candidats peuvent soumissionner à tous les lots. Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (1) lot. Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur plusieurs lots, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre son montant et celui de son suivant immédiat est le plus élevé.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ; Email : masm.prmp@gouv.bj et prendre connaissance des documents de l'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : bureau 606 du MASM, 6ème étage (du côté ouest) de l'Immeuble abritant la Direction Générale de MTN situé entre l'hôtel Novotel et l'ex-Centre International de Conférence (CIC) de Cotonou en allant vers l'Aéroport de Cotonou, téléphone : 53 28 09 11, Djomèhountin, Cotonou, République du Bénin, tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale).

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- Exigences techniques et expériences :

  - être une entreprise ou un groupement d'entreprises exerçant dans le domaine de gardiennage et ou de sécurisation de structures justifiée par le registre de commerce ou les statuts pour les deux lots. Les domaines d'activités tels que : divers, et autres prestations ne seront pas prises en compte ;

  - disposer d'un agrément du Ministère de l'Intérieur portant autorisation d'exercice de l'activité de gardiennage et de sécurisation en cours de validité à la date de dépôt des offres ou à défaut, la quittance délivrée au dépôt de la demande de l'agrément.

  - avoir exécuté, pour chaque lot, avec satisfaction au cours des trois (3) dernières années (2021, 2022 et 2023) et de l'année en cours (2024), deux (2) marchés similaires pour le compte de l'administration publique, de sociétés ou offices d'État ou mixtes, de représentations ou organisations internationales au Bénin ou toute autre personne morale de droit privé justifié par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou les copies légalisées des procès-verbaux de réception assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants ;

    N.B. : on entend par marché similaire, un marché identique en nature (gardiennage et ou sécurisation) et d'un montant de :

    Lot 1 : Soixante-dix-huit millions cent vingt-trois mille deux cent quarante-six (78.123.246) francs CFA hors taxes au minimum.

    Lot 2 : Cinquante-sept millions quatre cent soixante-neuf mille neuf cent soixante-quatorze (57.469.974) francs CFA hors taxes au minimum.

  - disposer d'un personnel affecté à la prestation composé au minimum de quatre-vingt-sept (87) agents pour le lot 1 et de soixante-quatre (64) agents pour le lot 2. Ils doivent justifier d'au-moins deux années d'expérience en gardiennage et/ou sécurisation avec au moins une attestation de travail ou de service fait. Les deux (2) années seront décomptées à partir de l'année d'obtention de la première attestation de travail ou de service fait.

  - s'engager par écrit à n'employer que des agents âgés au minimum de dix-huit (18) ans et au maximum de cinquante (50) ans.

- Exigences financières :

o disposer de liquidités ou d'une ligne de crédit d'un montant au moins égal à **Treize millions vingt mille cinq cent quarante-et-un (13.020.541) francs CFA** pour le lot 1 et **Neuf millions cinq cent soixante-dix-huit mille trois cent vingt-neuf (9.578.329) francs CFA** pour le lot 2, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédits bancaires, les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- Exigences techniques et expériences :

o être une entreprise ou un groupement d'entreprises exerçant dans le domaine de gardiennage et ou de sécurisation de structures justifiée par le registre de commerce ou les statuts pour les deux lots. Les domaines d'activités tels que : divers, et autres prestations ne seront pas prises en compte ;

o disposer d'un agrément du Ministère de l'Intérieur portant autorisation d'exercice de l'activité de gardiennage et de sécurisation en cours de validité à la date de dépôt des offres ou à défaut, la quittance délivrée au dépôt de la demande de l'agrément ;

o disposer d'un personnel affecté à la prestation composé au minimum de quatre-vingt-sept (87) agents pour le lot 1 et de soixante-quatre (64) agents pour le lot 2. Ils doivent justifier d'au-moins deux années d'expérience en gardiennage et/ou sécurisation avec au moins une attestation de travail ou de service fait. Les deux (2) années seront décomptées à partir de l'année d'obtention de la première attestation de travail ou de service fait.

o s'engager par écrit à n'employer que des agents âgés au minimum de dix-huit (18) ans et au maximum de cinquante (50)ans ;

o disposer d'un personnel d'encadrement, **par lot**, composé au minimum de deux (2) agents (BAC+3 en gestion des ressources humaines pour l'un et en gestion comptable et ou financière pour l'autre). Ils doivent justifier chacun d'au-moins trois (3) ans d'expériences en encadrement de personnel dans le domaine du gardiennage et de la sécurisation, le tout justifié par le CV daté et signé en 2024, les copies originales ou légalisées des attestations de travail et copies simples des pièces d'identité en cours de validité. Les trois (3) années seront décomptées à partir

des années d'obtention du diplôme ou attestation de succès. Les expériences dans les prestations similaires seront justifiées par des attestations de travail qui devront indiquer le marché et le montant afférent.

- Exigences financières :

o disposer de liquidités ou d'une ligne de crédit d'un montant au moins égal à **Treize millions vingt mille cinq cent quarante-et-un (13.020.541) francs CFA** pour le lot 1 et **Neuf millions cinq cent soixante-dix-huit mille trois cent vingt-neuf (9.578.329) francs CFA** pour le lot 2, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédits bancaires, les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin;

o produire une attestation d'une police d'assurance pour les risques professionnels en copie originale ou légalisée couvrant la période de validité de l'offre d'un montant minimum annuel de :

- **Lot 1 : Cent soixante-onze millions huit cent soixante-et-onze mille cent quarante-deux (171.871.142) francs CFA au minimum ;**
- **Lot 2 : Cent vingt-six millions quatre cent trente-trois mille neuf cent quarante-trois (126.433.943) francs CFA au minimum.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai d'exécution de l'accord-cadre est de deux (2) ans pour chacun des lots, soit vingt-quatre (24) mois pour compter de sa notification.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offre à compter du .....05/06/..... **2024**. Le dossier d'appel d'offre en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : bureau 606 du MASM, 6ème étage (du côté ouest) de l'Immeuble abritant la Direction Générale de MTN situé entre l'hôtel Novotel et l'ex-Centre International de Conférence (CIC) de Cotonou en allant vers l'Aéroport de Cotonou, téléphone : 53 28 09 11, Djomèhountin, Cotonou, République du Bénin, tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale). Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées, **par lot**, en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics par intérim du MASM, sis au bureau 606 du MASM, 6ème étage (du côté ouest) de l'Immeuble abritant la Direction Générale de MTN situé entre l'hôtel Novotel et l'ex-Centre International de Conférence (CIC) de Cotonou en allant vers l'Aéroport de Cotonou, téléphone : 53 28 09 11, Djomèhountin, Cotonou, République du Bénin au plus tard le .....27/06/.....**2024 à 10 heures (heure locale). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes, **par lot**, en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après [Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics par intérim du MASM, sis au bureau 606 du MASM, 6ème étage (du côté ouest) de l'Immeuble abritant la Direction Générale de MTN situé entre l'hôtel Novotel et l'ex-Centre International de Conférence (CIC) de Cotonou en allant vers l'Aéroport de Cotonou, téléphone : 53 28 09 11, Djomèhountin, Cotonou, République du Bénin le .....27/06/.....**2024 à 10 heures 30 minutes (heure locale).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- **Lot 1 : Un million cinq cent soixante-deux mille (1.562.000) francs CFA ;**
- **Lot 2 : Un million cent quarante-neuf mille (1.149.000) francs CFA.**

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Cotonou, le .....31/05/.....**2024**

La Personne responsable des marchés publics par intérim

Idrissou A. IWENA

Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance
Personne Responsable des Marchés Publics
La PRMP
MASM